**Déclaration du Cameroun**

**Examen Périodique Universel du Maroc**

**(08 novembre 2022)**

Monsieur/Madame la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs, la délégation camerounaise prend la parole pour exprimer son appréciation des améliorations considérables apportées par le Maroc dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

Monsieur/Madame la Présidente, les progrès réalisés par le Maroc nous obligent à dire que ce pays est dans une évolution positive.

En ce qui concerne les recommandations, nous encourageons le Maroc à:

* Renforcer la protection et la promotion des droits civils et politiques ;
* Renforcer et promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels ;
* Poursuivre la réforme de la justice ;
* Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2030 ;
* Accorder la priorité à l’amélioration de l’accès des enfants handicapés à l’éducation, élargir le champ d’application de la protection sociale aux personnes âgées et favoriser leur inclusion ;
* Renforcer la protection des droits des migrants.

Je vous remercie.